



A R T S
V I S U E L S
I L L U S T R A T I O N
V I E L I T T É R A I R E

ATELIERS D'ARTISTES BASTION 14

La Ville de Strasbourg met à disposition
Une dizaine de places dans ses ateliers
d'artistes partagés au Bastion 14

APPEL À CANDIDATURES

Bastion 14 – Ateliers d’artistes de la Ville de Strasbourg **Mise à disposition des ateliers en 2025**

Depuis 2003, la Ville de Strasbourg met à la disposition des artistes plasticiens résidant à Strasbourg et dans l’Eurométropole un parc d’une vingtaine d’ateliers, au **Bastion 14**, rue du Rempart à Strasbourg (derrière la gare centrale). Deux espaces communs et une résidence internationale complètent le dispositif qui s’inscrit dans la politique de soutien à la scène artistique strasbourgeoise.

La Ville de Strasbourg lance un appel à candidatures en vue de l’attribution d’une dizaine de places dans ces ateliers d’artistes partagés (à deux en général) pour une installation en juin 2025.

La mise à disposition est prévue sous la forme d’un bail d’une durée de deux ans. Une participation mensuelle au loyer et aux charges est demandée à chaque artiste.

En 2024, le montant de cette participation forfaitaire s’élevait à 50 euros.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 30 novembre 2024.

Les modalités des candidatures et la sélection des lauréat-es

I. Conditions et modalités d’accès aux ateliers municipaux

1. Les conditions de la candidature :

- résider et exercer son activité à Strasbourg ou dans une autre commune de l’Eurométropole ;
- avoir une démarche artistique professionnelle ou en voie de professionnalisation, pratique régulière et dans un objectif de diffusion auprès du public ;
- s’engager à occuper effectivement et régulièrement l’espace de travail mis à disposition ;
- être solvable afin d’assurer le paiement mensuel de la participation forfaitaire prévue ;
- sont admises toutes les disciplines des arts visuels (à l’exception de l’audiovisuel) ;
- ne sont pas admises les demandes d’étudiant-es et d’associations

2. La composition du dossier de candidature

2.1 / un dossier administratif (fichier pdf nommé comme suit : **NomPrénom-adm2024_Bastion14)**
composé de :

- un justificatif du statut (inscription à la MDA/AGESSA/CFE/URSSAF ou tout autre organisme) et de l’activité professionnelle en cours ;
- un justificatif de domicile (facture EDF ou facture téléphone) ;
- une copie de l’avis d’imposition ou de non-imposition.

2.2 / un dossier artistique (fichier pdf nommé comme suit : **NomPrénom-art2024_Bastion14)**
composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (avec photo) ;
- un descriptif de l'activité et des projets menés depuis les trois dernières années (2022-2024) et à venir en 2025 ;
- un book artistique ;
- autres visuels (catalogue, édition, presse, etc.).

3. La remise du dossier complet : deux fichiers distincts PDF et de bonne qualité, maximum 8 Mo au total, avec pour objet « Candidature Bastion 14 + vos nom et prénom » sont à adresser uniquement par voie électronique (WeTransfer) à l'adresse suivante : **DirectionDeLaCulture-ArtsVisuels@strasbourg.eu**.

4. Les dossiers seront réceptionnés jusqu'au 30 novembre 2024 inclus, à minuit au plus tard. Les dossiers envoyés après ce terme et sous un autre format ne seront pas acceptés.

II. Sélection des lauréat·es

1. Le déroulement de la sélection : Un jury d'expert·es, composé de représentant·es de la Ville et de professionnel·es des arts visuels, est chargé d'examiner les dossiers réceptionnés jusqu'au 30 novembre 2024 inclus.

Il se réunira en janvier 2025.

2. Après validation de la sélection par la Ville de Strasbourg, les candidat·es seront Informé·es de la décision, dans le courant du mois de mars 2025.

3. Les lauréat·es seront convié·es à visiter les ateliers dans la période qui suivra. La mise à disposition est effective à partir du 1er juin 2025.

Pour plus d'informations sur ce dispositif :

Direction de la Culture – Service du développement culturel et artistique

Département des Arts visuels – Illustration – Vie Littéraire

Tél.: 03 68 98 72 86

Courriel : DirectionDeLaCulture-ArtsVisuels@strasbourg.eu

